

Résultats dépouillement ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

La pandémie, suite au Coronavirus, a une influence sur un grand nombre de nos activités. Selon la réglementation 2 sur les mesures pour la lutte contre le Coronavirus (Covid-19) art. 6a que le Conseil Fédéral a émis le 16 mars 2020, le Conseil d'administration de PROGANA a décidé de faire approuver les décisions statutaires de l'ordre du jour de l'assemblée générale par correspondance.

Les documents de vote, dûment remplis, devaient être retournés à notre administration à l'aide de l'enveloppe réponse jointe à la convocation, au 02 juillet 2021 au plus tard. Le dernier relevé de la boîte aux lettres a été fait le lundi 5 juillet 2021. Les bulletins de vote arrivant à l'administration après le dépouillement *ne seront plus pris en considération.*

Dépouillement du scrutin et organisation

Le dépouillement a été confié à la Commission de gestion. Cette dernière a souhaité avoir également la présence d'un membre du Conseil d'administration de PROGANA lors du dépouillement. Le bureau de vote est donc composé comme suit :

- Matthieu Glauser, Membre CG et Président du bureau de vote
- Cédric Chezeaux, Membre CG et Membre du bureau de vote
- Kurt Zimmermann, Directeur de PROGANA et Secrétaire du bureau de vote

Seul les membres de la coopérative PROGANA ont le droit de vote et chaque membre doit s'identifier par un certificat de vote personnel.



Résultats sur les éléments statutaires de l'Assemblée générale ordinaire 2021 de PROGANA :

Nombre de bulletins de vote envoyés : 157

Nombre de bulletins de vote en retour : 26

Nombre de bulletins valables : 26

Nombre de bulletins non valables : 0

Nombre de bulletins blanc : 3

Majorité relative : 14



Ordre du jour point 1 b : Approbation des comptes 2020 et décharge au Conseil d'administration

Les comptes ainsi que le rapport de l'Organe de révision Fiduconseils SA à Estavayer-le-Lac ont été joints à la convocation et sont disponibles sur notre site internet selon explication communiquée dans la convocation.

- Acceptez-vous les comptes 2020 et donnez-vous décharge au Conseil d'administration ?

Oui 22 Non 0 Abstention 1 Blanc 3

Ordre du jour point 1 c : Approbation du budget 2021

Le budget 2021 a été joint à la convocation et il est disponible sur notre site internet selon explication communiquée dans la convocation.

- Acceptez-vous le budget 2021 ?

Oui 21 Non 0 Abstention 2 Blanc 3

Ordre du jour point 1 d : Election de l'organe de révision

Le Conseil d'administration vous propose de réélire comme organe de révision la société Fiduconseils SA à Estavayer-le-Lac pour l'exercice 2021.

- Acceptez-vous de nommer comme organe de révision la société Fiduconseils SA pour un nouveau mandat pour l'exercice 2021 ?

Oui 22 Non 0 Abstention 1 Blanc 3

Ordre du jour point 3 : Elections

- Souhaitez-vous élire **Silvain Rohrbach** au Conseil d'administration de PROGANA ?

Oui 22 Non 0 Abstention 1 Blanc 3

- Souhaitez-vous réélire **Bernard Theubet** au Conseil d'administration de PROGANA ?

Oui 22 Non 0 Abstention 1 Blanc 3



- Souhaitez-vous élire **Vitus Schafer** à la commission de gestion de PROGANA ?

Oui 22 Non 0 Abstention 1 Blanc 3

- Souhaitez-vous réélire **Rémy Bichovsky** à la commission du lait de PROGANA ?

Oui 21 Non 0 Abstention 2 Blanc 3

- Souhaitez-vous réélire **Jean-Marc Currat** à la commission du lait de PROGANA ?

Oui 22 Non 0 Abstention 1 Blanc 3

- Souhaitez-vous réélire **Antoine El Hayek** à la commission du lait de PROGANA ?

Oui 22 Non 0 Abstention 1 Blanc 3

- Souhaitez-vous réélire **Bernard Theubet** à la commission céréales de PROGANA ?

Oui 22 Non 0 Abstention 1 Blanc 3

Champvent, le 5 juillet 2021

Pour le bureau de vote :

Membre CG et Président du bureau de vote :

Matthieu Glauser

Membre CG et Membre bureau de vote :

Cédric Chezeaux

Directeur PROGANA et Secrétaire du bureau de vote :

Kurt Zimmermann



**Composition du Conseil d'administration de PROGANA à partir du
6 juillet 2021 :**

1. *Madame Sylvie Bonvin-Sansonnens de Rueyres-les-Prés (FR)*
2. *Monsieur Sylvain Rohrbach de La-Chaux-de Fonds (NE) (nouveau)*
3. *Monsieur Claude-Alain Gebhard de Vaux-sur-Morges (VD)*
4. *Monsieur Joss Pitt de Gampelen (BE)*
5. *Monsieur Sacha Riondel de Bio Genève à Satigny (GE)*
6. *Monsieur Bernard Theubet de Fahy (JU)*
7. *Canton du Valais vacant*